



# SOCIÉTÉ NAUTIQUE GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d'Escale – 30240 PORT CAMARGUE

## Compte rendu du Comité Directeur SNGRPC du Vendredi 22 Mars 2024 (18h-20h)

Présents : Nicolas Billiard, Jean-Luc Wuhrlin, Benoit Audema, Jean-Louis Barlatier, Marie-Paule Kieffer, Sébastien Denis, Jacques Chauvet, Michel Chadelas, Philippe Aubert.

En visio : Denis Reynaud, Pascal Schmitt, Arnaud Levillain.

Excusés : Corinne Tournassat (pouvoir à Sébastien Denis), Guy Valentin (pouvoir à Michel Chadelas), Dominique Laplante,

Invité : Serge Mikoff

### 1. Point sur les adhésions 2024 (information) => NB

Au jour de la réunion du comité directeur, nombre d'adhérents s'élève à 232 soit encore 70 adhésions à prendre pour atteindre les effectifs de l'année précédente alors que nous ne clôturons que le premier trimestre. Nous comptons sur la Ronde Blanche à venir ainsi que les régates conviviales du printemps pour engranger de nouveaux adhérents.

### 2. Point Financier et suivi des comptes en 2024, demandes de subventions (information) => JLB/JLW/NB

Le compte de résultats en cette fin de premier trimestre montre un excédent de 11258€ car 4/5 des adhésions ont déjà été prises.

Plusieurs demandes de subventions ont été faites auprès du Département du Gard dans le cadre de l'organisation de régates (2000€ pour la MiniMax et 1500€ pour le Défi du Lion) et de la Région dans le cadre du PSF (2600€ pour l'organisation des Rondes d'initiation à la Régates et le paiement de licences journalières et 3000€ pour l'organisation d'entraînements). En espérant qu'une bonne proportion des demandes nous sera accordée cette année.

### 3. CDV 30-48

#### a. SECURIMAR : convention avec le CDV 30-48 (validation) => JLW/SD

Un groupe de travail composé de 5 personnes a été créé pour travailler sur l'organisation du SECURIMAR. Il est composé de Gilles Mercier, Xavier Doulaud, Sébastien Denis, Corinne et Hervé Tournassat. Le groupe travaille sur la recherche des intervenants, bénévoles et matériels, en relation avec la Ligue de Voile Occitanie ainsi que le relationnel et les recherches de financement. L'affiche de l'évènement a été finalisée et sera affichée dès que possible au Club.

Une convention entre la SNGRPC et le CDV 30-48 a été rédigée, cadrant les obligations des différentes parties, et les contributions de chacun. La convention prévoit une rétribution de la SNGRPC. Le CDV 30-48 reversera 5% des droits d'inscription perçus à la SNGRPC pour les prestations fournies. Ce pourcentage sera monté à 10% si les aides reçues par le CDV pour cette manifestation dépasse les 10% du budget si le CDV obtient les soutiens financiers demandés pour cette action en 2024. Le coût de la formation est fixé à 45 euros par personne. Les non licenciés devront en outre souscrire un passeport voile.

Le Comité Directeur valide à l'unanimité la convention pour qu'elle soit signée par le Président.

Le formulaire d'inscription et la communication seront fait prochainement par la SNGRPC et le CDV 30-48.

Tél. 04.66.53.29.47 – [contact@sngrpc.com](mailto:contact@sngrpc.com) - [www.sngrpc.com](http://www.sngrpc.com)



# SOCIÉTÉ NAUTIQUE GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d'Escale – 30240 PORT CAMARGUE

## 4. Commission Voile habitable

### a. Réunion commission Sportive Voile Habitable sur l'organisation des régates : information sur les décisions avancées et validation par le CD (validation) => SD

La Commission Sportive Voile Habitable s'est réunie le 9 Avril dernier pour cadrer l'organisation des régates 2024. Cette réunion a permis de rappeler les règles d'organisation d'une régata :

- L'organisateur de la régata est chargé de constituer l'ensemble de l'équipe de bénévoles nécessaire, en faisant appel, s'il en ressent le besoin, à un appui de la commission logistique.
- Les AC doivent être rédigées par l'organisateur de la régata, et vérifiées par les appuis de la commission voile sportive habitable.
- Les IC doivent être rédigées par le Président du Comité de Course, charge à lui de déléguer à un appui de la commission s'il en exprime le besoin.
- Alain GOUJON a la charge de vérifier toutes les IC avant diffusion.
- Le tableau "Organiser une régata habitable V6.xls" est confirmé et sera distribué à chaque organisateur au plus tard 1 mois avant la régata. Charge à l'organisateur de se mettre en relation avec chaque personne et/ou instance du club pour suivre l'avancement.
- Instruction est donnée aux organisateurs de maximiser le temps de régata et du nombre de courses, en relation avec son PCC, selon les contraintes d'éphéméride, et d'horaire d'animation club pour les régates du samedi.

La Commission a demandé au Comité directeur de valider plusieurs décisions prises lors de cette réunion.

- Changer le grade de la Ronde de nuit en 5B (initialement 5C)
- Accorder une dérogation à D REYNAUD pour organiser et arbitrer la Toi&Moi
- Changer la date de la Ronde SNSM (initialement prévue le Samedi 21 Septembre) au Samedi 05 Octobre en raison du Prologue de la MedMax 2024.

Le Comité Directeur valide ces décisions à l'unanimité.

Une autre proposition de la Commission, en ligne avec la demande de la CRA, est de généraliser l'utilisation des RIR (règles d'introduction à la régata) pour les régates 5C et 5B. Les RIR sont plus simple à gérer, il n'y pas d'IC à faire mais une fiche de course, l'arbitre est conforté dans son rôle en arbitrant et jugeant, les participants sont invités et incités à s'auto-arbitrer sur l'eau. Un groupe est constitué pour établir un portefeuille de parcours valable pour toutes ces régates.

Le Comité Directeur valide à l'unanimité cette proposition.

Enfin, une dernière proposition de la Commission vise à reformater à l'avenir le nom des régates pour plus de clarté pour les participants :

Le Trophée Bernard Lacaze devient Les 100 Milles Bernard Lacaze

Le Trophée USHIP devient l'USHIP

Challenge de la Baie d'Aigues-Mortes conserve sa dénomination

Le Championnat 30/16 devient le Challenge 30/16

Le Trophée 30/16 conserve sa dénomination

Trophée de la Baie conserve sa dénomination

Le Trophée SNGRPC qui n'est pas d'une régata devient la Coupe SNGRPC

Le Comité Directeur valide à l'unanimité cette proposition.

*(note post réunion, ces noms seront appliqué sur le calendrier 2025, les régates étant déjà déclarée sous leurs noms initiaux au calendrier FFVoile)*



# SOCIÉTÉ NAUTIQUE GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d'Escale – 30240 PORT CAMARGUE

## **b. Bilan des régates passées (information) => SD**

La première journée du Championnat 30/16 du 24 Février a réuni 13 bateaux.

La 3<sup>ème</sup> épreuve du Trophée de la Baie organisée par le CNP a rassemblé 41 bateaux.

La 4<sup>ème</sup> et dernière journée du Challenge de la Baie organisée par la SNGRPC a réuni 19 bateaux et 3 courses ont été courues, avant une remise des prix en fin d'après-midi. En moyenne le Challenge aura rassemblé 24 bateaux par journée, et dégagé un bénéfice de 888€.

## **c. Point sur les régates à venir (information) => MPK/ SD**

La deuxième manche du Championnat 30/16 compte 8 inscrits, mais la météo sera discutée lors du briefing (*note post réunion, la régata a été annulée du fait des conditions de vent fort*).

La 4<sup>ème</sup> manche du Trophée de la Baie organisée par le YCGM compte déjà 35 inscrits.

Les IC du Trophée Bernard Lacaze sont à venir, Alain Goujon travaille sur la question de zones de navigation interdites au large du Golfe de Fos.

L'AC de la Rotary Race est en préparation.

La Sétoise est en préparation, Pascal Schmitt l'organisateur est en discussion avec le Port de Sète et les clubs locaux. Une proposition a d'ailleurs été faite par la SN Sète pour organiser une « Port Camarguaise » pour leurs adhérents sur le même format que la Sétoise avec escale à Port Camargue. Le Comité Directeur est d'accord sur le principe et il faudra tenir compte de cela lors de la mise en place du calendrier 2025 afin d'assurer un accueil équivalent à celui reçu par la SNGRPC à Sète.

La Gardiane et le Trophée Simiane, organisée par Pierre Arnaud est en discussion avec Port Gardian pour l'accueil des bateaux. L'AC est en préparation.

## **5. Commission Ronde et Rallye**

### **a. Point sur la Ronde Blanche à venir (information) => BA/JLW (3min)**

L'AC de la Ronde Blanche de Printemps des 6 et 7 Avril a été diffusé, l'annonce sera relayée par la Capitainerie aux plaisanciers.

Benoit Audema propose pour cette Ronde Blanche de mettre en place un nouveau principe de distinction afin de mettre en avant les nouveaux bateaux venant s'initier à la régata : pour le classement, seuls les nouveaux bateaux seront distingués d'une coupe lors de la remise des prix. De plus les 3 premiers nouveaux bateaux classés se verront offrir par le Club un bon pour l'inscription à une journée de régata. Le Comité Directeur valide la proposition à l'unanimité.

### **b. Point sur la Mini Croisière (information) => BA (2min)**

La MiniCroisière compte pour l'instant 2 inscrits officiels, mais plusieurs promesses d'inscriptions devraient être honorées prochainement.

## **6. Commission Logistique**

### **a. Cession du Lomac 4 temps (validation) => GV/JC/JLW**

La Commission Logistique et en discussion avec la Commission Voile Légère, propose de mettre en vente le Lomac 4T, ce dernier n'a pas servi depuis 2 ans, or l'assurance est maintenue à un cout non négligeable. Le Comité Directeur valide à l'unanimité la mise en vente du Lomac 4T.

Denis Reynaud souligne qu'il faut garder les potences de quai pour un futur semi-rigide léger.



# SOCIÉTÉ NAUTIQUE GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d'Escale – 30240 PORT CAMARGUE

## 7. Commission Voile Légère

### a. Point sur l'Ecole de Voile Légère (information) => JC (2 min)

L'Ecole de Voile Légère a ouvert les inscriptions aux sessions et stages de printemps.

Le stage de printemps est quasi complet avec 17 inscrits pour les Opti sur 2 groupes et 6 sur les catamarans.

Au niveau des Licences FFVoile, 32 élèves ont souscrit une licence 2024 afin de pouvoir participer à des compétitions du Championnat Voile Légère 2024.

Un Rendez-Vous avec la Mairie est prévu prochainement pour discuter d'une extension de la DSP du Plan Voile afin de pouvoir mettre en place une offre l'été lorsque l'UCPA n'est pas en mesure d'accueillir matériellement des élèves de la SNGRPC.

### b. Point sur les régates à venir Dragon/CataCam/VL (information) => JC

2 week-ends de Winter Series restent au programme, les 23 et 24 Mars sous réserve de conditions météo (*note post réunion, l'épreuve a été annulée comme pour les 30/16*), et les 13 et 14 Avril.

Pour l'instant Jacques Chauvet n'a pas encore travaillé sur l'idée d'organiser la CataCamarguaise sous un nouveau format, mais il a la confirmation que l'UCPA peut mettre à disposition 12 bateaux pour l'évènement si cela se fait finalement. (*note post réunion, le YCGM reprend l'organisation d'une régates de haut niveau sur classe A et cata de sport avec l'Eden Cata Cup le week-end des 8 et 9 Juin*)

## 8. Points divers

### a. Calendrier 2025 : réunion du groupe de travail à venir (information) => NB

Une réunion entre les responsables de commissions est prévue le 13 Avril afin de discuter du calendrier 2025.

(*note post réunion : une réunion de coordination avec le CNP et le YCGM aura lieu au plus tard début juin*)

### b. Aide aux clubs de la Baie

La SNGRPC apportera une aide logistique au YCGM pour l'organisation de LA GRANDE MOTTE INTERNATIONAL REGATTA 2024, Championnats du monde Nacra et 49ers, du 4 au 12 Mai. Les bateaux du Club, Diplomatico et CantaDoc seront mis à disposition avec des pilotes ainsi que plusieurs bateaux d'adhérents du Club.

### c. Classement FFVoile

La SNGRPC s'est classée 20<sup>ème</sup> sur 160 au niveau du classement national des clubs 2023. Elle est actuellement classée 9<sup>ème</sup> sur le classement 2024.

## 9. Prochaine réunion du Comité Directeur

Le Vendredi 26 Avril 2024 à 18h

**Fin de Réunion 20h00**

**Le 22/03/2024**

Secrétaire Général

Nicolas BILLIARD